Solidaires Finances Publiques 54
SYNDICAT NATIONAL
Section de Meurthe-et-Moselle

Nancy, le 16 juin 2020

Monsieur le Président,

Comme disait Molière

Je vis **de** bonne soupe**, et** non **de** beau langage**.**
Vaugelas **n'**apprend point **à** bien faire **un** potage**,**
Et Malherbe **et** Balzac**, si** savants **en** beaux mots**,**
En cuisine peut-être auraient été des sots**.**

Monsieur le Président avec vos master-chefs,et votre cuisine de haute voltige ,vous avez réussi à balancer à 87% de vos agents, une soupe à la grimace .

Pour ce CTL réuni en présentiel, face à votre Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS), nous vous opposons un tableau de bord des risques psycho- sociaux (TBRPS), dont les causes sont énumérées ci-dessous :

-Reprise d'activité (point d'étape, APRDV, perspective de réouverture de l'accueil sans rendez-vous)

Nous vous rappelons que le rôle des représentants a toujours été de s'assurer de la sécurité des agents et de stopper les velléités de certains responsables (peu nombreux heureusement) de faire de leur service un "cluster" potentiel en faisant encourir des risques aux agents et à leur entourage.

-CampagneIR.

-Ordonnances congés.

--Prime exceptionnelle;

-Ecrètement des heures supplémentaires à titre rétro-actif.

-Elaboration des mouvements locaux pour le 1er septembre 2020

Et enfin cerise sur le gâteau ,le décret sur les détachements d'office paru le 11 juin 2020.

Campagne IR .

Mr le président,nous vous rappelons également que le maintien de la campagne IR pendant le confinement était bien une décision politique. Si celle-ci donne le sentiment que la DGFIP a assuré sa mission, elle ne dit pas dans quelles conditions et permet surtout à notre ministre de se faire mousser auprès du président Macron. Dans les services, on n'oublie pas que l'IR n'est que la partie visible de l'iceberg et que la chaîne dans sa globalité n'aura pas pu être assurée convenablement... Il ne faut donc pas crier victoire trop vite, la sortie des rôles va certainement entraîner un surcroît de travail en matière contentieuse, en particulier pour la TH...Bref, on n'a pas encore le c.... sorti des ronces !

En effet, nous sommes ravis d'apprendre que la campagne s'est enfin terminée le 12 juin et s'est bien déroulée.

Juste pour information, les agents n'ont pas exactement le même ressenti :

- du fait du confinement et des impératifs ordonnés d'abord par la Centrale, puis par le 54, très peu d'agents ont ouvert la campagne en présentiel, épaulés par quelques collègues en télétravail.

Autant dire que ceux qui étaient présents étaient affectés au téléphone, les télétravailleurs à toutes les tâches pouvant être accomplies à distance (e-contact, balfus, listes TH à exploiter).

- Petit à petit, la rotation des agents pouvant être présents sur site a pu être organisée, ce qui accessoirement les pénalise probablement pour l'attribution de la trop fameuse prime COVID.

- La montée en puissance s'est faite très progressivement alors que la campagne était officiellement lancée depuis un bon moment.

Les agents ne remercieront jamais assez pour l'aide qui leur a été apportée par les collègues d'autres services de la DDFIP et de la DRICOFI, qu'ils viennent de la Direction ou des services locaux : l'entraide leur a permis de se consacrer pleinement à l'accueil téléphonique, priorité des priorités de la Centrale.

- Mais malgré cette aide bienvenue, les listes issues de la campagne de déclaration n'ont pas manqué de débouler à toute vitesse : les déclarations en attente, celles à vérifier pour intégration dans ILIAD, celles impactant la mise à jour TH…

- Nous sommes d'accord avec vous : cette campagne fut riche en nouveautés et rebondissements.

La fameuse déclaration automatique est très loin d'être comprise par les usagers : il suffit de voir dans les bases ILIAD, le nombre de déclarations automatiques attendues qui au final ont été déposées soit par internet soit papier.

Il suffit de voir l'explosion des mails balfus pour la demande des identifiants en vue d'ouvrir les espaces personnels sur impots.gouv.fr.

Il suffit de voir le nombre de e-contact qui a explosé parce que les usagers, qui pourtant savent se servir d'internet, demandent de l'aide des agents pour résoudre les bugs informatiques dont ils ignoraient béatement l'existence. Avec 500 demandes de e-contact minimum le lundi matin quand vous arrivez sur votre poste (au SIP de Nancy pour ne pas le nommer), la motivation est là !

Il suffit de voir le nombre de coups de téléphone d'usagers complètement perdus avec tous les changements rapides qui viennent affecter la législation, le parcours de remplissage de la déclaration, le CITE, les charges foncières, les effets secondaires du CIMR, les réclamations sur le CIMR et les problèmes de PAS… Que du bonheur !

Il suffit de voir le désarroi des agents qui n'ont pas forcément eu accès à Ulysse depuis le début de la campagne, car internet même à domicile ne fonctionne pas partout de la même manière.

Qui ont reçu des avalanches de notes, circulaires, FAQ et autres informations sans avoir le temps de les digérer car : l'effectif partiel, le rotation des agents compte tenu du contexte, l'encadrement débordé qui essayait de répondre au mieux aux questionnements qui ne manquaient pas de se poser et qui se posent encore. L'information n'a pas pu être transmise et intégrée correctement.

Sans compter sur des notes Centrales et « directives » plus ou moins évasives sur certains sujets, très précises sur d'autres mais jamais sur les questions soulevées par les usagers...

Sans compter sur la situation sanitaire qui a fait émerger de nouvelles tâches auxquelles il était prioritaire de répondre. Sans compter, sans compter… on pourrait continuer comme ça longtemps.

Pour résumer cette campagne :

- exceptionnelle par son contexte,

- exceptionnelle par le pourcentage d'effectif d'agents pouvant y participer,

- exceptionnelle par l'intensité qu'elle a imposée aux agents et à leur encadrement,

- exceptionnelle par des changements législatifs et techniques majeurs,

les agents ne la perçoivent pas du tout comme vous.

Pour eux, elle est loin d'être finie :

- les déclarations continuent d'arriver, les usagers demandent encore leurs identifiants pour déclarer en ligne (véridique), les demandes de rendez-vous ne ralentissent pas ;

- les mises à jour TH ne sont pas terminées, alors que cet impôt est supposé ne plus affecter que 20 % des usagers.

Et pourtant il faut toujours les caser dans un local pour être sûr qu'il n'y a pas de taxation en secondaire, pour être sûr que les collectivités locales percevront encore leurs dotations, pour savoir si tel local est occupé ou vacant.

Bref le même boulot qu'auparavant, mais pour un intérêt et une reconnaissance extrêmement limités.

Ils savent déjà que le contentieux qui les attend pour cette automne, en même temps que la campagne des avis, sera probablement conséquent (et on ne parle pas encore de oups.fr).

Ils savent déjà que les bases ILIAD seront surchargées de nouveaux déclarants qui ne seront pas forcément imposables, ou resteront un temps très limité dans la base du fait de leur mobilité (jeunesse et études obligent).

Ils savent surtout que les statistiques qui seront tirées de cette campagne ne correspondront à rien : une véritable anomalie statistique qui apparaîtra sur le temps long.

De fait, nous espérons que la Direction aura suffisamment de recul pour ne pas en tirer de conséquences, ne pas mettre en compétition les services, et surtout ne pas faire de raccourcis quant à la réussite de cette campagne.

Une petite suggestion toutefois. En plus de l'équipement nécessaire pour assurer la reprise de l'accueil physique élargi : gants, visières, produits désinfectants, masques pour les agents mais pourquoi pas aussi pour les usagers (problèmes de plexiglas et de distances de sécurité), vous pouvez aussi prévoir : de la vitamine C en quantité, du Doliprane contre les migraines, du Tranxène ou du Prozac pour tous les agents qui ont du mal à avaler le retrait de jours de congés, l'écrêtement des heures et l'absence de prime COVID.

Vol des congés – retour sur les arrondis:

La DDFIP du 54 avait élaboré son propre outil (tableur) pour calculer le nombre de congés volés aux agents en fonction de leurs présences/absences.
La règle des arrondis avait été définie de façon plutôt favorable aux agents.

Entre temps, la DG en a fourni un autre. Les calculs vont donc être refaits à l'aide de celui-ci, en fonction des données déjà remontées par les chefs de services et qui sont issues des situations à jour dans SIRHIUS RH.

Certains collègues auront donc peut-être une bonne surprise. Mais bon, cela se jouera à une demi-journée maximum. Par contre, **la prise en compte du vol des congés va mettre quelque temps à être intégrée dans SIRHIUS.** Pourquoi cela ?

La direction pensait qu'elle pourrait moduler directement les droits à congés des agents.

Sauf que la DG en a décidé autrement, sans que nous ayons d'explications plus précises.

La méthode adoptée sera de remplacer des jours déjà saisis en ASA par des jours de congés.

Cette méthode nous laisse dubitatif dans la mesure ou elle fausse la position administrative de l'agent sur les jours concernés. Il n'y aura probablement jamais d'incidence mais si dans quelques années on doit reconstituer l'emploi du temps d'un agent, les données des jours concernées ne seront pas exactes.

Deuxième effet kiss cool : la direction va devoir procéder manuellement à la rectification du SIRHIUS de chaque agent impacté… Imaginez le temps que tout cela va prendre...

Autre point évoqué, celui de la **modulation à la baisse des RTT en fonction du nombre d'ASA, qui vient en plus du vol des congés décidé par ordonnance.**

Vous savez que les droits RTT sont calculés en fonction du temps de présence de l'agent sur une année entière. Ainsi, un agent qui a été longtemps en position de congé maladie (par exemple), voit ses RTT modulés à la baisse à hauteur d'1 jour tous les 19 jours d'arrêt (pour un agent à temps plein).On se souvient que la DG s'était montrée ferme sur ce sujet en décidant que la position d'ASA engendrerait les même conséquences. Ainsi, un collègue à qui on aura déjà volé 10 jours de congés verra en plus ses RTT réduits à cause de cette règle (double peine).

Le problème est que ce batch n'intervient qu'en fin d'année et que le recalcule des droits à congés se fera donc à ce moment là.

Primes COVID au rabais
nous vous interpellons sur votre zèle de ne pas atteindre les 30% d'agents concernés par la prime.
Ainsi, vous avez décidé de votre propre chef de limiter à 13% le nombre d'agents qui se verront attribués cette prime. Celle-ci a pour vocation de valoriser l'investissement dont nos collègues ont fait preuve lors de la période très particulière que nous venons de traverser. Nous avons tous pu prendre connaissance du message du DG à l'adresse des agents des finances publiques sur le site Ulysse. Dans cette missive, Jérôme Fournel salue une mobilisation «exceptionnelle» des agents pour «répondre présents pour garantir la continuité de l'état et du service public» et ne se prive pas de faire pleuvoir encore quelques éloges. On ne peut qu'apprécier, au moins, cette reconnaissance du professionnalisme des agents des finances publiques. Et on espère (malheureusement sans bien trop y croire) qu'il ne s'agit pas d'endormir la bête pour lui administrer par derrière un traitement de choc. Mais on note les félicitations et la reconnaissance. Elles sont méritées.
En revanche, il est inacceptable que les agents qui ont droit à cette prime pour investissement

pendant la période du confinement et ce, conformément aux annonces gouvernementales, se voient déposséder de leurs droits par cette volonté de jouer au bon élève qui semble animer notre directeur.
Atteindre un taux inférieur à 30% n’est pas un motif de se glorifier et n’est pas de nature à prouver aux agents que leur investissement a été apprécié.
Pour vous M Babeau, si la DG a fixé un plafond de 30% des agents pouvant bénéficier de la prime COVID en demandant aux directions de limiter au mieux le nombre de bénéficiaires,votre zèle pléthorique a permis d’être en deçà de ce plafond théorique!». Apparemment le zèle paie mieux quand on est AGFIP qu’agent.
Pourriez vous m'expliquer comment un agent qui était en présentiel sur toute la période du 16 mars à ce jour sauf deux jours en télétravail est exclu du dispositif, alors que vous devez vous référencer à SIRHIUS.
Alors, il ne suffit pas que le point d’indice soit gelé depuis plus de 10 ans et que les plans de qualifications soient pour le moins déplumés, il va falloir en plus se contenter de la gloire de se voir féliciter par les quelques lignes dont s’est fendu le DG depuis Bercy.
Pour Solidaires Finances Publiques 54, la reconnaissance au travers d'une prime "one shot" n'est pas la solution. Une certitude, les temps partiels sont pénalisés. Comme toute prime ponctuelle et «fléchée», cela risque d'amener une ambiance délétère dans les services et de nombreux mécontents.La seule et unique façon de reconnaître l'investissement de tous les agents (en temps de crise ou pas d'ailleurs) est une véritable revalorisation salariale pérenne, un point d'indice dégelé, rattrapé, puis augmenté, un rétablissement des plans de qualification, et/ou une reconnaissance indemnitaire pérenne par le biais de l'IMT, etc .